

Appel à Candidatures EXTRA 2026

RÉSIDENCES EXTRA



L'ambassade de France en Belgique, en partenariat avec l'Alliance Française Bruxelles-Europe et l'Institut Français à Paris dans le cadre du programme de la Fabrique des résidences, lance la deuxième édition de son programme de résidences artistiques en Belgique et en France. Ce projet est réalisé en collaboration avec quatre institutions culturelles belges : WIELS, MORPHO, iMAL et Games.brussels, et avec deux partenaires français : Antre Peaux et Octobre Numérique – Faire Monde.

Attractive pour des artistes du monde entier qui y trouvent des espaces propices à l'expression de leurs démarches artistiques, la Belgique est un territoire d'expérimentation où se côtoie une scène hybride et internationale. Elle se distingue par un tissu d'institutions publiques et privées qui accompagnent la création contemporaine la plus avant-gardiste.

Nouvel outil au service de la recherche artistique et de la mobilité des artistes entre la France et la Belgique, les résidences EXTRA, qui s'insèrent dans le programme EXTRA de soutien et de promotion de la création contemporaine française sur le territoire belge, cherchent à structurer les échanges entre les scènes française et belge dans les secteurs prioritaires des arts numériques, des arts visuels et du jeu vidéo expérimental.

Quatre résidences d'une durée de 1 à 6 mois, conçues sur mesure avec les lieux culturels partenaires de premier plan, permettront aux artistes de bénéficier de l'expertise des structures d'accueil en Belgique et en France, de mentorats artistiques et techniques, et de l'accompagnement du service culturel de l'ambassade de France pour favoriser leur professionnalisation et faire le lien avec la scène artistique et professionnelle locale. Pour aller au-delà d'un simple échange de résidences, deux binômes franco-belges seront également constitués pour les deux résidences croisées du programme favorisant la co-création ainsi que le soutien à la communauté artistique belge.

RÉSIDENCES EXTRA est un projet de l'ambassade de France en Belgique, en partenariat avec l'Alliance française Bruxelles-Europe et l'Institut français à Paris dans le cadre du programme de la Fabrique des résidences, rejoignant ainsi une cinquantaine de résidences dans près de 30 pays à travers le monde. Il bénéficie du soutien du Fonds France Belgique et de Wallonie-Bruxelles International pour le volet français des résidences croisées.

LES RÉSIDENCES

ARTS VISUELS

Résidence arts visuels à MORPHO

📍 Anvers, Belgique

📅 Du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2026 (2 mois)

Résidence arts visuels au WIELS

📍 Forest - Bruxelles, Belgique

📅 De janvier à juin 2027 (6 mois)

ARTS NUMÉRIQUES

Résidence croisée arts numériques à l'iMAL et Antre Peaux

📍 Molenbeek, Belgique (iMAL) et Bourges, France (Antre Peaux)

📅 Du 22 octobre au 19 novembre à l'iMAL (1 mois), du 23 novembre au 18 décembre à Antre Peaux (1 mois)

JEU VIDÉO EXPÉRIMENTAL

Résidence croisée jeu vidéo expérimental à Games.brussels et Octobre Numérique - Faire Monde

📍 Bruxelles, Belgique (Games.brussels) et Arles, France (Octobre Numérique - Faire Monde / Les Ateliers de la Madeleine)

📅 Du 4 octobre au 17 octobre en Belgique (2 semaines) et du 18 octobre au 2 novembre en France (2 semaines)

Appel à candidatures 2026

L'appel à candidatures des résidences EXTRA est ouvert à partir du 16 mars 2026 et se clôture le 24 avril 2026 à 23h59 CEST. Les candidats sont invités à choisir un programme parmi les 4 programmes de résidences. **Chaque résidence étant spécifique, nous vous invitons à regarder plus en détail les conditions d'éligibilité et d'accueil ainsi que les dates de la résidence détaillées dans chaque appel à candidatures.**

Les candidatures seront évaluées par le service culturel de l'ambassade de France en Belgique, les représentants des lieux de résidence et des experts français, belges ou européens du monde de la culture. Les jurys de sélection auront lieu en juin 2026. Les lauréats seront contactés à la fin du mois de juin ou début juillet.

Les jurys évalueront les candidatures selon les critères suivants :

- **la qualité artistique ;**
- **l'adéquation du projet avec la structure de résidence et son environnement ;**
- **la pertinence et la valeur ajoutée de la résidence en Belgique ou en France dans le parcours de l'artiste.**

Conditions d'accueil et d'éligibilité

- Les résidences EXTRA sont ouvertes aux artistes de **nationalité française ou résidant en France – métropolitaine et ultramarine** - depuis au moins 3 ans, qui cherchent à développer leur pratique artistique dans un contexte professionnel et découvrir l'écosystème artistique et expérimental belge. **Les deux résidences croisées (arts numériques, jeu vidéo expérimental) s'adressent aux artistes résidant en France ou en Belgique afin de former des binômes** de recherche et de co-création. Les artistes de toutes origines et identités sont encouragés à postuler. La résidence au WIELS s'adresse exclusivement aux artistes originaires ou résidents d'un **territoire d'Outre-mer français**.
- Les artistes seront pris en charge par des structures culturelles professionnelles de la résidence qui accompagneront artistiquement, techniquement et administrativement l'artiste en résidence, en lien avec le service culturel de l'ambassade de France en Belgique.
- L'ambassade s'attache à une juste rémunération des artistes durant leur temps de résidence. **Des bourses de résidences seront attribuées pour chaque résidence**, elles varient en fonction de la structure d'accueil et de la durée de la résidence. Des bourses de production peuvent être mises à disposition en fonction des projets. Les hébergements sont pris en charge par l'ambassade de France ou les partenaires. Le transport aller-retour sera pris en charge dans la limite d'un montant défini.
- Une attention à la parité sera observée dans la sélection des artistes. Il peut être envisagé de venir accompagné d'un enfant en fonction de la structure d'accueil.
- L'ambassade et les partenaires pourront faire profiter aux artistes de leur expertise via la mise en réseau, la rencontre avec des programmateurs et programmatrices, et des moments d'échanges avec la scène artistique locale et européenne.

Pour candidater, veuillez compléter ce formulaire :

[Formulaire de candidatures - Résidences EXTRA 2026 - Google Forms](#)

Résidence Arts Visuels à MORPHO

Informations principales :

- **Discipline artistique :** Arts visuels
- **Dates et durée :** 2 mois du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2026
- **Pour :** un artiste de nationalité française ou résidant en France
- **Type de résidence :** résidence de recherche ou de création

LE LIEU



MORPHO est une organisation à but non lucratif dédiée au développement artistique fondée en 2007 sous l'impulsion d'artistes et soutenue par la ville d'Anvers et le gouvernement flamand. MORPHO donne du temps, de l'espace et des ressources aux artistes en proposant des résidences et des ateliers, dans le but de favoriser un contexte dynamique et durable pour le travail artistique dans le centre d'Anvers. L'Association gère actuellement 15 bâtiments formant un réseau de près de 250 artistes.

MORPHO est connecté avec l'écosystème anversoïse de l'art contemporain : l'école d'art Sint Lucas dont les ateliers de production peuvent être utilisés par les artistes résidents, et la Kunsthal Extra City avec qui ils partagent les lieux - un monastère dominicain où se trouvent les ateliers.

Pour plus d'information sur MORPHO : <https://morphoantwerp.be/en/sessions>

LA RÉSIDENCE

La résidence EXTRA est une résidence internationale de deux mois au sein de la structure de MORPHO qui organise différents types de résidences axées sur le développement local et l'échange international. Ils accueillent une vingtaine de résidents belges et étrangers accompagnés dans leurs projets et trajectoires. Le programme est composé de séances collectives hebdomadaires guidées par l'équipe artistique et des invités professionnels. Les résidents reçoivent un soutien financier, pratique et artistique pour développer leur travail dans un environnement propice au dialogue et à l'expérimentation.

MODALITÉS D'ACCUEIL DE L'ARTISTE

Conditions de travail :

Les résidents bénéficient d'un accompagnement artistique et administratif par l'équipe de MORPHO. Ils ont à disposition un espace de travail individuel dans le monastère (entre 20 et 30 m²). Ils peuvent également utiliser l'espace de projet et le jardin du monastère. Un programme hebdomadaire de sessions, conçu en fonction des contributions et intérêts des résidents, encourage le dialogue critique et l'expérimentation ludique. De plus, ils ont accès aux installations de production de l'école d'art St Lucas, comprenant une chambre noire, ainsi

que des ateliers de céramique, de découpe au laser et de sérigraphie. Leur travail sera mis en avant en ligne via un site web et les réseaux sociaux. Chaque résident bénéficiera d'un portrait réalisé par une ou un photographe invité par MORPHO. Enfin, ils auront un accès gratuit aux expositions et événements de la Kunsthall Extra City voisine.

Frais pris en charge :

- Les frais de voyage aller-retour sont couverts jusqu'à 500 euros TTC.
- Bourse de résidence de 1 500 euros TTC par mois.
- Un budget de 500 euros pour la réalisation de projets et la production.
- L'ambassade de France prend en charge l'hébergement et le coût du studio de travail.

Hébergement :

Une chambre est disponible dans la maison de résidence située au 27 Ploegstraat. L'artiste pourra accéder aux espaces communs, notamment la cuisine, le salon, la salle de bain, la bibliothèque et la cour. La maison accueillera simultanément six résidents. Le bureau de MORPHO est également installé sur place.

À QUI S'ADRESSE LA RÉSIDENCE ?

Cet appel à résidence est ouvert aux artistes français ou résidant en France, dans le domaine des arts visuels, éventuellement avec une approche transdisciplinaire, qui souhaitent se concentrer sur la recherche, la découverte de l'écosystème artistique flamand et le développement de son travail en compagnie de pairs.

La résidence est accessible à tous et toutes, mais l'architecture spécifique du bâtiment (escaliers, pas d'ascenseur) fait que le lieu n'est pas adapté à toutes les conditions. Les duos ou les collectifs ne sont pas éligibles du fait du nombre limité de chambres dans la maison. Nous vous invitons à nous contacter à l'avance pour discuter de votre situation personnelle si vous souhaitez venir avec un enfant.

La sélection se fera en fonction de l'adéquation entre les besoins de l'artiste et les ressources offertes par la résidence. L'impact potentiel de la résidence sur le développement de l'artiste et de son projet sera également pris en compte. Les projets adoptant une approche expérimentale ou collaborative sont particulièrement encouragés.

CONTACTS

Caroline Dumalin, directrice artistique, MORPHO : opencalls@morphoantwerp.be

Amandine Médard, Chargée de mission Industries Culturelles et Créatives, Ambassade de France en Belgique : amandine.medard@diplomatie.gouv.fr

Résidence Arts Visuels au WIELS

Informations principales :

- **Discipline artistique** : Arts visuels
- **Dates et durée** : 6 mois - Janvier – Juin 2027
- **Pour** : un artiste originaire ou résident d'un territoire ultramarin français
- **Type de résidence** : résidence de recherche

LE LIEU



Organisation à but non-lucratif, **WIELS** est une « Kunsthalle + », une institution publique artistique qui réunit sous un toit les missions de présentation, de production, de diffusion, d'accessibilité et d'éducation artistiques. Le WIELS se définit comme un « laboratoire international pour la création et la diffusion de l'art contemporain ». Il met son savoir-faire et sa position centrale dans la scène artistique de Bruxelles et du pays au service de l'innovation et de l'invention artistiques.

WIELS est situé dans le bâtiment des anciennes brasseries Wielemans. L'édifice moderniste conçu par Adrien Blomme en 1931 constitue un cadre architectural épuré hautement propice à la présentation d'œuvres d'art contemporain. Le bâtiment abrite trois plateaux d'exposition, un auditorium, une salle de séminaires, un café, une librairie et un espace d'accueil. Neuf ateliers de travail pour les artistes en résidence sont situés dans l'aile arrière, ainsi que les bureaux administratifs ; à l'étage supérieur se trouve la terrasse panoramique alors que le niveau inférieur accueille les espaces du service éducatif.

Pour plus d'information sur le WIELS : <https://www.wiels.org/fr>

LA RÉSIDENCE

La résidence EXTRA s'intègre au programme de résidences internationales de 6 mois dédié à la recherche esthétique, à la professionnalisation et à l'établissement de nouveaux réseaux. Les objectifs sont similaires à ceux d'un programme post-académique, mais l'organisation du programme de résidences ne se fait pas dans un sens conventionnel. WIELS offre un mélange unique de pratique et de théorie, avec l'accompagnement d'artistes professionnels en rôle de mentors, de l'équipe curatoriale et des visiteurs professionnels. Dans un contexte parallèle au programme d'expositions régulier du WIELS, les artistes en résidence sont invités à se consacrer à la recherche et à l'innovation, culminant parfois dans une présentation publique même longtemps après leur séjour de travail.

Les objectifs d'une résidence artistique de long terme sont de :

- Accompagner les artistes dans leur professionnalisation, à travers une immersion dans un programme qui s'axe sur le développement de la pratique artistique, la critique d'art et la présentation publique.
- Impliquer les artistes dans des pratiques artistiques actuelles et des débats théoriques, en organisant des discussions hebdomadaires avec les tuteurs et des excursions en Belgique et pays limitrophes.
- Encourager l'épanouissement de la pratique artistique en incitant au dialogue avec d'autres artistes, professionnels de l'art et le public.

WIELS cherche à décloisonner les scènes intellectuelles et artistiques belges à travers l'échange et la confrontation, tout comme il établit des connexions à dimension mondiale. Pour les résidences internationales, des accords sont établis avec des institutions ou fondations de différents pays. Deux ou trois des neuf ateliers du WIELS sont alloués à des artistes belges ou installés en Belgique, les autres étant destinés aux résidents internationaux. L'artiste de la résidence EXTRA côtoiera donc durant la session d'autres artistes en résidence de la scène belge et internationale.

MODALITÉS D'ACCUEIL DE L'ARTISTE

Conditions de travail :

- Les artistes en résidence bénéficient d'un atelier personnel au sein du bâtiment moderniste WIELS, ainsi que d'un accès 24/7
- Outre le soutien technique et administratif interne, WIELS propose des réunions hebdomadaires avec deux mentors du programme, ainsi que la coordinatrice du WIELS. Ces visites collectives d'ateliers permettent aux résidents d'échanger et de mesurer la progression de leur travail, d'établir un dialogue approfondi et d'envisager des points de vue divergents.
- Des intervenants (artistes, commissaires de WIELS et externes, critiques d'art) sont invités à rencontrer les résidents dans leurs ateliers.
- Des excursions sont organisées non seulement à Bruxelles, mais également dans les principales villes d'art des pays voisins, telles Cologne, Amsterdam, Paris ou Londres, où les artistes visitent des expositions et collections, et rencontrent d'autres artistes et acteurs culturels.
- Un programme public appelé Open School est organisé durant la session de résidence, au cours duquel les artistes sont invités à présenter leur travail et leurs recherches en cours à un public varié dans une atmosphère ouverte, interactive et performative.
- Les résidents sont encouragés à participer à toutes les activités du WIELS, dont conférences, projections et discussions avec des professionnels de la scène d'art contemporain internationale.
- Les artistes ont la possibilité de revenir à WIELS après leur résidence pour présenter leur travail dans l'espace AFFILIATE, dans le but de consolider les liens avec l'institution et de fournir une visibilité aux résultats dérivés des processus créatifs initiés ou développés pendant leur résidence.
- Une archive en ligne diffuse le travail des artistes en permanence : <https://www.wiels.org/fr/residencies>

Frais pris en charge :

- Le transport aller-retour est pris en charge.
- Une bourse de résidence de 1 300 euros TTC par mois.
- La prise en charge du programme d'accompagnement défini ci-dessus (mentorat, voyages d'étude etc...)
- L'ambassade de France prend en charge l'hébergement et le coût du studio de travail au sein du WIELS.

Hébergement :

Un appartement dans Bruxelles, incluant toutes les commodités nécessaires, est mis à disposition du lauréat durant toute la durée de son séjour.

À QUI S'ADRESSE LA RÉSIDENCE ?

Le programme de résidence est conçu pour des artistes ayant déjà développé un langage artistique spécifique, mais souhaitant un soutien artistique, théorique et professionnel en vue de poursuivre leur pratique. La résidence fournit un environnement et des espaces de travail pour des artistes sensibles au dialogue, désireux d'établir des contacts et d'intégrer la scène internationale de l'art contemporain. Les artistes ne sont pas sélectionnés sur base de leur âge ou de la notoriété dont ils jouissent ; l'originalité et la qualité du discours et du langage artistique constituent les seuls critères déterminants.

La sélection des artistes se doit d'être représentative d'une certaine diversité géographique. À cette fin, WIELS attribue un nombre de ses résidences à des artistes issus de pays ou régions sous-représentés sur la scène artistique contemporaine.

La résidence EXTRA s'adresse à un artiste résidant ou originaire des territoires ultramarins français. La résidence s'adresse en particulier aux artistes émergents et à ceux qui, ayant une trajectoire professionnelle établie, souhaitent réorienter leur processus créatif ou mener une recherche ou un nouveau projet dans une ligne différente de leurs travaux antérieurs.

CONTACTS

Audrey Nagant, responsable du programme de résidences, WIELS :

audrey.nagant@wiels.org

Amandine Médard, Chargée de mission Industries Culturelles et Créatives, Ambassade de France en Belgique : amandine.medard@diplomatie.gouv.fr

Résidence croisée Arts numériques à iMAL et à Antre Peaux

Informations principales :

- **Discipline artistique** : Arts numériques
- **Dates et durée** : du 22 octobre au 19 novembre 2026 à l'iMAL (1 mois), et du 23 novembre au 18 décembre 2026 à Antre Peaux (1 mois)
- **Pour** : un artiste résidant en France et un artiste résidant en Belgique, qui formeront un duo pour la recherche et production d'un projet commun
- **Type de résidence** : résidence croisée de co-création, de recherche ou de production

LES LIEUX

1. iMAL, Molenbeek- Bruxelles (Belgique)



iMAL est une organisation culturelle située à Molenbeek, Bruxelles, qui combine les rôles d'un centre d'art et d'un laboratoire. iMAL soutient les pratiques artistiques engageant un dialogue critique avec les technologies numériques. Le lieu propose une approche transdisciplinaire à travers un programme composé d'expositions, de résidences de recherche et de production, de réflexion et de formation, et d'engagement du public. iMAL a aussi son atelier, le Fablab d'iMAL, où chaque année des résidences ont lieu.

Le Fablab a également son propre système d'accès pour le public avec une volonté de rendre accessible la technologie à tous et toutes sans aucune distinction.

Pour plus d'information sur iMAL : <https://www.imal.org/fr>

2. Antre Peaux, Bourges (France)



Antre Peaux est une friche culturelle associative implantée à Bourges, ville Capitale européenne de la Culture en 2028. S'y développe, sur plus de 5 000 m², une programmation pluridisciplinaire, riche de croisements et de frottements entre ses différents espaces (centre d'art contemporain, salle de concerts, studio de danse, studio de pratique sonore, studio de montage vidéo, atelier de construction, laboratoire BSL 1).

Lieu de recherche, de production, de diffusion, de résidences, d'accompagnement et de compagnonnage artistique, Antre Peaux s'attache à être une boîte à outils appropriable et modulable, un laboratoire de la création dans les domaines des arts visuels et des arts de la scène (musiques actuelles et expérimentales, danse contemporaine, performance, théâtre).

Pour plus d'information sur Antre Peaux : <https://antrepeaux.net/>

LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de la résidence EXTRA, iMAL et Antre Peaux unissent leurs ressources pour favoriser la rencontre et impulser des dynamiques de co-création en arts numériques entre artistes français et belges. **Un artiste basé en Belgique et un en France seront réunis le temps d'une résidence de co-création de deux mois pour la production d'un projet commun.** Ils bénéficieront de la complémentarité de l'accompagnement des équipes de chaque lieu, des espaces de travail et matériels, ainsi que de leurs réseaux et partenaires de proximité.

Le temps de résidence continu est conseillé pour chaque résidence. Sur demande concertée des artistes, des temps fractionnés, dans la limite d'un seul intervalle, pourront être étudiés en fonction des possibilités d'accueil et des disponibilités des espaces de travail des lieux.

Axes artistiques :

Ce nouveau programme vise à engager une réflexion sur les pratiques artistiques capables de subvertir les paradigmes dominants du progrès à travers un temps de résidence réunissant des artistes autour d'un projet en co-création. Avec la volonté d'encourager des approches fédératrices, transformatrices, inclusives et durables en lien avec la technologie, la résidence offre un cadre propice pour initier une recherche commune que celle-ci porte sur **des pratiques autonomes qui renforcent les capacités locales, l'adoption des technologies low-tech, des méthodologies féministes ou écoféministes, le permacomputing ou le « salvage computing ».**

Cette résidence s'adresse ainsi à des artistes qui ont le souhait d'interroger les infrastructures technologiques actuelles pour en révéler les vulnérabilités et les potentialités. Ils intègrent des pratiques qui entendent réparer plutôt que produire, collaborer plutôt que consommer, ralentir pour mieux s'ancrer, cultiver les réseaux de soin, d'entraide et de confiance au sein des communautés numériques. Tout en stimulant un dialogue critique autour de la technologie et de ses usages, la résidence propose un terrain d'exploration où l'art devient un moyen de réinvention, permettant de bâtir des narrations nouvelles et des écosystèmes alternatifs.

Dans cet esprit, elle appelle les artistes à imaginer des projets qui, à l'instar du *Damaged Earth Catalogue* (<https://damaged.bleu255.com/>), explorent les multiples façons de faire avec, de transformer, et de recréer au sein d'un paysage marqué par la fragilité, mais aussi par un potentiel infini de renouveau.

MODALITÉS D'ACCUEIL DE L'ARTISTE

Conditions de travail :

- Un espace de travail est mis à disposition par iMAL (espace Suzanne ou Polly) avec un accès au Fab Lab.
- Un espace de travail est mis à disposition par Antre Peaux.
- Temps d'ouverture sur le travail sous forme de rencontre, atelier, sortie de résidence : budget distinct en fonction du format et du cadre imaginé avec chaque structure.
- Accompagnement par chaque structure hôte avec des points d'étapes réguliers portant aussi bien sur les aspects artistiques, logistiques, techniques et budgétaires du projet.

Frais pris en charge :

- Bourse de résidence : 2000 euros TTC par artiste par mois. Le versement de la bourse de résidence est réalisé via la SMART pour les lauréats belges, ce qui implique qu'ils seront taxés selon les barèmes en vigueur en Belgique. L'ambassade et ses partenaires ne sont pas responsables des taxes imposées par la loi belge.
- Frais de production du projet de co-création : 3000 euros TTC sur présentation de justificatifs.
- Frais de déplacement : participation aux frais de déplacement aller-retour des artistes du domicile au lieu de résidence dans la limite d'un budget global de 500 euros TTC.

Hébergement :

L'hébergement est pris en charge par la structure d'accueil. À Antre Peaux notamment, chaque artiste bénéficie d'une chambre individuelle dans une maison collective accueillant d'autres équipes artistiques. L'accueil de conjoint, accompagnant ou enfant est ponctuellement possible, en fonction des disponibilités. Les frais inhérents à cet accueil ne pourront être pris en charge par la structure.

À QUI S'ADRESSE LA RÉSIDENCE ?

L'appel est ouvert aux artistes émergents inscrits dans une pratique professionnelle. Est entendu "artiste émergent", tout artiste actif depuis quelques années, mais dans une trajectoire en construction, notamment vis-à-vis de son activité en lien avec différentes institutions artistiques et culturelles. Son activité est encore précaire et dépend de soutiens institutionnels ou de partenariats pour produire ses œuvres. Les candidats doivent résider en France ou en Belgique.

MODALITES DE SELECTION

Il existe deux façons de postuler :

Option 1 : Duos à constituer

- Les artistes candidatent individuellement à l'appel sans avoir de partenaire prédéfini. Les candidatures feront l'objet d'une présélection pour vérifier l'éligibilité des candidats, puis seront partagées via un Google Drive à l'ensemble des candidats le 4 mai.
- Cette étape permettra de proposer aux artistes d'examiner les candidatures et d'entrer en relation avec les autres candidats, afin d'envisager une collaboration autour d'un projet commun. Les candidats bénéficieront de la période du 4 mai au 22 mai pour réaliser ces échanges.
- Les duos constitués seront invités à remplir, d'ici le 22 mai, un second questionnaire, avec le nom de leur partenaire, ainsi qu'une lettre d'intention concernant leur projet de co-création.

Option 2 : Duos déjà constitués

- Il est possible de candidater directement avec un autre artiste pour un projet de co-création. Le seul pré-requis est que l'un réside en France et l'autre en Belgique. Les

deux artistes sont invités à répondre **individuellement** à l'appel en précisant qu'ils portent un projet commun et le nom de l'artiste partenaire.

- Attention : Les duos déjà constitués sont donc uniquement concernés par le premier formulaire de candidature, qui se clôture le 24 avril. Ils doivent donc déposer dans ce formulaire leur lettre d'intention détaillant leur projet commun.
- Les candidatures feront l'objet d'une présélection pour vérifier l'éligibilité des candidats.

Le dossier de candidature comprendra :

- Portfolio
- CV
- Lettre d'intention 1 : La lettre d'intention individuelle déposée dans le premier questionnaire servira uniquement de piste pour favoriser les échanges entre futurs duos, et ne sera pas un critère de sélection lors du jury.
- Lettre d'intention 2 (une fois les duos constitués) : ce document détaillera le projet commun porté par le duo, l'axe d'expérimentation et de recherche dont il sera question lors de la résidence, l'intérêt des artistes pour la scène belge et française, et leurs attentes lors de cette résidence croisée.

Le jury de sélection sera composé de personnalités du monde artistique et de la filière des arts numériques en France et en Belgique. Il se réunira en juin 2026.

Outre l'appréciation de la qualité des propositions en regard de la pratique artistique, des axes artistiques proposés et de l'identité des lieux, le jury s'attachera au potentiel de collaboration et d'émulation qu'une résidence de co-création pourrait apporter aux artistes.

Pour candidater, veuillez compléter ce formulaire :

- Premier formulaire de candidature, **pour tous** : [Formulaire de candidatures - Résidences EXTRA 2026 - Google Forms](#)
- Second formulaire de candidature, **une fois les duos constitués (option 1)** : [Formulaire de candidatures 2 – Résidence EXTRA Imal x Antre Peaux](#)

CONTACTS

Lucia Garcia, directrice, iMAL : lucia@imal.org

Marine Rousset, coordinatrice du pôle Arts Visuels, Antre Peaux :
marine.rousset@antrepeaux.net

Amandine Médard, Chargée de mission Industries Culturelles et Créatives,
Ambassade de France en Belgique : amandine.medard@diplomatie.gouv.fr

Résidence croisée Jeu vidéo expérimental à Games.brussels & Octobre Numérique – Faire Monde

Informations principales :

- **Discipline artistique** : jeu vidéo expérimental
- **Dates et durée** : 1 mois, du 4 octobre au 17 octobre 2026 à Games.brussels et du 18 octobre au 02 novembre 2026 à Octobre Numérique – Faire Monde
- **Pour** : un artiste français/résidant en France et un artiste belge/résidant en Belgique
- **Type de résidence** : résidence croisée de recherche et de prototypage

LES LIEUX

1. Games.brussels SPACE (Bruxelles, Belgique)



Ouvert depuis 2023, Games.brussels SPACE est un espace de coworking dédié aux créateurs de jeux vidéo dans la région de Bruxelles-Capitale. Situé en plein centre de la ville. Il accueille actuellement une vingtaine de développeurs répartis dans différentes structures, le tout dans une atmosphère d'entraide et de pair-aidance.

Games.brussels fournit 2 bureaux dans l'espace coworking pour les résidents et met à disposition des mentors techniques en fonction des besoins des artistes en résidence.

Pour plus d'informations sur Games.brussels : <https://games.brussels/>

2. Octobre Numérique - Faire Monde, aux Ateliers de la Madeleine (Arles, France)



Au carrefour de la création contemporaine et des nouvelles technologies, le festival Octobre Numérique - Faire Monde propose chaque année à Arles : expositions, rencontres, performances, projections, game jams... Un de ses focus importants est le jeu vidéo artistique. Le festival défriche les tendances et les pratiques d'avant-garde, provoque des débats et explore des mondes virtuels plus inclusifs, ouverts et durables.

Accueillis pendant le festival pour un accompagnement sur les aspects artistiques et de *set design*, les artistes en résidence pourront bénéficier de sa programmation culturelle et des rencontres avec les professionnels invités. Le lieu de résidence est Les Ateliers de la Madeleine, un mas du 19e siècle tout proche du centre historique d'Arles, entièrement pensé pour être un lieu de vie et de création. Aux portes de la Camargue, la ville d'Arles est riche de patrimoine et de culture, et propose des conditions favorables au foisonnement créatif.

Pour plus d'informations sur :

- Octobre Numérique - Faire Monde : <https://octobre-numerique.fr/>
- Les Ateliers de la Madeleine : <https://www.lamadeleinearles.com/>

LA RÉSIDENCE

La résidence EXTRA Jeu vidéo expérimental est la première résidence publique de recherche et de prototypage de jeux vidéo en Europe, dédiée aux artistes contemporains qui cherchent à **développer leur pratique du *game design* et de son prolongement dans l'espace physique de l'institution.**

Elle connecte les artistes à la fois à un réseau académique et artistique, à un réseau technique et aux communautés de joueurs et joueuses.

La résidence est ouverte à 1 artiste français ou résidant en France et 1 artiste belge ou résidant en Belgique qui souhaitent **explorer le médium du jeu vidéo dans son concept, ses aspects créatifs et narratifs et sa monstration.**

Les résidents seront accompagnés d'abord à Bruxelles autour du ***game design*** de leurs projets, puis à Arles autour des aspects artistiques et de ***set design***. Sera aussi pensée la conception de **contrôleurs alternatifs** avec une vraie réflexion en design. Les artistes seront également amenés à travailler sur le **design sonore** de leurs projets.

Les artistes français et belges candidatent avec des projets distincts, mais une logique d'entraide et de croisement entre les artistes est préconisée durant la résidence.

Une liste d'experts artistiques et techniques assure le **mentorat ponctuel et à la carte** des artistes.

La résidence est ponctuée de **workshops et playtests** avec les communautés locales, auxquelles sont conviées des personnalités de milieux hétérogènes du jeu vidéo, de l'art contemporain, du milieu académique et de communautés de joueurs.

Sans obligation de production, la sortie de résidence fait état des prototypes et recherches menées.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES ARTISTES

Espaces de travail :

BRUXELLES

- À Games.brussels SPACE
- Ouvert 24h/24, 7 jours sur 7
- 2 bureaux disponibles au sein du coworking
- Possibilité de participer aux activités de l'espace (conférences, rencontres et accompagnement professionnel)
- Atelier, fablab ou studio de captation accessibles en fonction des projets
- Possibilité de mise en lien avec les partenaires de Games.brussels : Demute (studio de design sonore jeu vidéo), BOZAR Arcade, iMAL...

ARLES

- Espace de travail partagé au sein de la résidence Les Ateliers de la Madeleine
- Atelier, fablab ou studio de captation accessibles en fonction des projets

- Accompagnement ad hoc avec les partenaires du festival Octobre Numérique : Actes Sud, école MOPA, studio d'animation TNZVP, Ecole Nationale Supérieure de Photographie, Arles Créative, LUMA...
- Rencontres avec les artistes et les professionnels invités dans le cadre du festival

Logement :

Les logements à Bruxelles et à Arles sont pris en charge par les lieux d'accueil.

- **BRUXELLES** : Location en plein centre-ville de Bruxelles, à proximité de Games.brussels
- **ARLES** : 1 studio individuel tout équipé pour chaque artiste à la résidence Ateliers de la Madeleine

Accompagnement financier :

Le transport ville de départ-Bruxelles, Bruxelles-Arles et Arles-ville de retour sera pris en charge dans la limite de 500 euros TTC par artiste.

Bourse de résidence : 2000 euros TTC par artiste et par mois. Le versement de la bourse de résidence est réalisé via la SMART pour les lauréats belges, ce qui implique qu'ils seront taxés selon les barèmes en vigueur en Belgique. L'ambassade et ses partenaires ne sont pas responsables des taxes imposées par la loi belge.

À QUI S'ADRESSE LA RÉSIDENCE ?

La résidence s'adresse à :

- 1 artiste français ou résidant en France
- 1 artiste belge ou résidant en Belgique

Les artistes qui candidatent sont en début et milieu de carrière, expérimentant régulièrement avec le jeu vidéo/médium du temps réel avec un intérêt pour sa dimension interactive.

Ces artistes cherchent un développement professionnel dans le circuit de l'art contemporain (centres d'art, festivals, galeries, foires) et dans celui des industries culturelles (commercialisation et distribution en ligne).

Le projet à soumettre est un axe d'expérimentation sur un sujet et/ou une technique particulière avec des pistes de recherche et objectifs définis. Les candidats doivent donc avoir un sujet de recherche précis à développer et à expérimenter, un ou plusieurs désirs d'application en termes de *gameplay*, d'interactivité ou de simulation.

Les résidents doivent se rendre disponibles du 4 octobre au 2 novembre pour effectuer la résidence.

CONTACTS

Guillaume Bouckaert, administrateur, games.brussels : guillaume@games.brussels

Vincent Moncho, directeur, festival Octobre Numérique - Faire Monde :
direction@fairemonde.org

Amandine Médard, Chargée de mission Industries Culturelles et Créatives, Ambassade de France en Belgique : amandine.medard@diplomatie.gouv.fr